

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 29 juin 2018 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, en présence du représentant de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Patrick BERG, Directeur Régional de la DREAL Normandie et de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier,

- VU** le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014 et n°2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,
- VU** le programme d'action foncière passé avec ROUEN le 24 février 2014, qui comprend notamment le périmètre d'intervention de l'opération n°900 084 "VALLEE DES DEUX RIVIERES",
- VU** la demande de la Ville de ROUEN sollicitant le concours de l'EPF Normandie,
- SUR** les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

d'accepter, à la demande de la Ville de ROUEN (Seine-Maritime), la prise en charge de la procédure d'expropriation sur le périmètre de prise en charge de l'opération n° 900 084 « VALLEE DES DEUX RIVIERES », et d'être bénéficiaire de la déclaration d'utilité publique.

Il est précisé que le programme foncier précédemment défini et plus particulièrement les périmètres et enveloppes projet des opérations incluses dans le programme d'action foncière restent inchangés.

Pour Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie, absent,



M.A POUSSIER-WINSBACK

L'Adjoint au Secrétaire Général Délibération approuvée
pour les affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques" A Rouen, le
La Préfète,



Dominique LEPETIT

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

G. GAL

18 JUIL 2018